



Dispositif Hivernal 2011-2012 du réseau Relais Social de Charleroi

Répondant aux objectifs fixés par le Gouvernement Wallon et s'appuyant sur leur expérience, les partenaires publics et privés associés au sein du réseau Relais Social de Charleroi proposent un dispositif hivernal visant à :

- **renforcer la logique de réduction des risques et des dommages liés à la fois à la vie en rue et aux rigueurs climatiques**
- **maintenir le travail de fond destiné tout au long de l'année aux personnes sans-abri ou mal logées**

Le dispositif, géré par la cellule hivernale, comporte neuf axes de travail.

1. L'accueil de jour et de soirée

Le Resto du Cœur	<ul style="list-style-type: none"> - Chauffoir, lieu de rencontre, d'échange et offrant une collation matinale - Resto du Cœur, repas à consommer sur place ou, pour enfants scolarisés, à emporter - Service social, accueil, aide soutien et orientation sociale - Public cible : personnes rencontrant des difficultés financières - EN HIVER : le Resto du Cœur avance les plages d'accueil du Chauffoir
le Rebond ASBL Comme Chez Nous, associatif	<ul style="list-style-type: none"> - Service d'accueil de jour, d'orientation et de soutien aux projets individuels, - Offrant un accompagnement vers et dans le logement aux utilisateurs qui se réinsèrent dans le logement et par le logement - Public cible : personnes sans-abri lors de leur arrivée dans le service - et rencontre les besoins sanitaires, alimentaires et en vêtements chauds - Intervention ministérielle : renforcement de l'équipe : plus 2 ETP et F.F.
L'Accueil de soirée Partenariat géré par la Ville et l'asbl Comme Chez Nous	<ul style="list-style-type: none"> - OUVERT EN HIVER UNIQUEMENT - Service d'accueil de soirée offrant un accueil, une écoute et une orientation individualisés permettant aux personnes sans-abri et mal logées de se protéger du froid en soirée, assurant une passerelle vers les abris de nuit, - Rencontrer les besoins alimentaires - Public cible : personnes sans-abri et mal logées - Participation quotidienne de secouristes de la Croix Rouge - Intervention ministérielle : constitution de l'équipe, 4 ETP et F.F.

2. L'hébergement d'urgence

Abri de nuit de la rue Dourlet, CPAS	30 lits ♂, 3 lits ♀ + lits d'urgence (+ chenil 3 cages)	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontrer les demandes d'hébergement d'urgence des personnes sans-abri 7jours / 7, de 21h à 8h le lendemain - Organiser des transitions vers les services de jour pour favoriser les insertions et la recherche de modes de vie moins précaires que la rue, - Dans ce sens, réaliser les premiers accompagnements vers les M.A. et le service d'accueil de jour - EN HIVER : augmenter l'offre de lits (de 49 à 69) - Rencontrer les besoins alimentaires (collation) et sanitaires (douches). Organiser un vestiaire et éventuellement + 11 (= 80 lits) - Intervention ministérielle : au Triangle + 2 ETP ; à l'A.N.Supplétif : constitution de l'équipe + 8 ETP
Abri de nuit du Triangle associatif	10 lits familles et ♀ + lits d'urgence	
SASS, Structure d'Accueil Socio- Sanitaire , CPAS	4 lits problèmes de santé + lit d'urgence	
EN PERIODE HIVERNALE Abri de nuit supplétif CPAS	20 lits ♂ + extension possible	
A.N. de crise : en cas de - demandes surnuméraires - et de grand froid	+ 11 lits ♂	

3. UNE NOUVELLE ACTION : « relogement des personnes sans-abri en période hivernale »

S'appuyant sur une expérience antérieure, l'idée est : **de s'appuyer sur la situation de crise que constitue « période hivernale pour les habitants de la rue et de squats » pour proposer à 8 d'entre eux de se réinsérer par le logement** et cela en plus du travail annuel de réinsertion par le logement.

En effet, comme tout un chacun, les individus SDF sont enclins en période de crise à revisiter leurs à priori. Nous avons remarqué que certains squatteurs qui juraient au préalable de ne plus jamais se réinsérer par le logement ont maintenu leur logement après la période hivernale. Deux ans plus tard, ils y habitent encore. Un accompagnement adapté sera mis en œuvre.

4. Le travail de rue

Carolo Rue Ville	Zonages urbains diurnes et nocturnes : aller à la rencontre et créer des liens avec les habitants de la rue qui ne s'adressent pas ou plus aux services ou qui ont investi la rue comme lieu de vie <ul style="list-style-type: none">- EN HIVER : systématiser le suivi des situations critiques- Proposer aux SDF de rejoindre des modes d'hébergement moins précaires- A défaut d'accord du SDF : veiller aux besoins minimums- Zonage mixte (mixité des services) et socio-sanitaire avec DUS et Relais Santé
----------------------------	--

5. L'urgence sociale

Service d'intervention du nouveau Dispositif d'urgence sociale du CPAS (DUS)	<ul style="list-style-type: none">- Répondre à toutes les demandes d'aide 24h /24- Assurer le relais vers les Antennes du CPAS de Charleroi ou des CPAS de la Communauté Urbaine, les services de la Ville (pompiers, police, ...) et l'ensemble des partenaires du réseau- EN HIVER : renforcer les aides centrées sur le maintien dans le logement ou sur la facilitation de l'accès au logement
---	---

6. La santé

Le Relais Santé le Relais Social	<ul style="list-style-type: none">- Favoriser l'accès aux soins- Créer un réseau de soins utile et praticable et orienter les patients en médecine générale dès que possible- Organiser des permanences médicales, sociales et des soins infirmiers- EN HIVER renforcer les zonages socio-sanitaires (infirmière) Carolo Rue et les permanences à l'Accueil de soirée, au Rebond et dans les abris de nuit- Renforcer (au sein du service) l'accueil et les possibilités de repos des personnes sans-abri présentant des problèmes de santé.
--	---

7. Le suivi en réseau des situations individuelles problématiques

La Plate-forme de coordination le Relais Social	<ul style="list-style-type: none">- Regrouper les travailleurs du réseau en contact avec les personnes connaissant des situations problématiques- Rechercher en concertation des initiatives particulières et originales répondant à des situations problématiques difficiles à gérer (les situations récurrentes notamment)- EN HIVER : renforcer et systématiser le travail partenarial- Organiser un système de veille de proximité autour des situations individuelles problématiques
---	---

8. Les vêtements chauds

Gestion et stockage la Croix Rouge	<ul style="list-style-type: none">- Stockage du matériel et des vêtements chauds de la Défense et des dons privés- Distribution : aux opérateurs du réseau ou aux individus s'adressant directement à la Croix Rouge
Vestiaire	<ul style="list-style-type: none">- Organisation de vestiaire (vêtements chauds reçus ou non de la Défense) par chaque service participant au dispositif hivernal

9. Les animaux de compagnie

La Société Royale Protectrice des Animaux Le Triangle (A.N)	<ul style="list-style-type: none">- Offrir des soins vétérinaires et chirurgicaux gratuits- Accueillir pour une ou plusieurs nuits les animaux de compagnie, afin de
---	---

	permettre à leur maître SDF de rejoindre un abri de nuit ou d'être hospitalisé
Le Rebond	- Accueil en journée des personnes sans-abri et de leur chien
A.N. Dourlet	- Chenil (3 cages)

10. la cellule hivernale destinée à la coordination de l'action et au soutien des services est composée de l'ensemble des partenaires associés au sein du dispositif hivernal (voir ci-dessus). La cellule est animée par l'équipe de la Coordination générale du Relais Social.

11. Diffusion de l'information : large diffusion d'une affichette reprenant les coordonnées des opérateurs concernés, informations régulière de la presse locale.